

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couvertures de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

XV<sup>me</sup> ANNÉE

1899



1<sup>er</sup> FÉVRIER

N° 2

# Revue du Tiers-Ordre

et de la

## Terre-Sainte



### Explication du Cérémonial du Tiers-Ordre

---

#### VÊTURE (Suite)



Le prêtre, après avoir revêtu le postulant du saint habit, le ceint du cordon Séraphique en disant : « que le Seigneur vous ceigne du cordon de la pureté et qu'il éteigne en vous le feu de la concupiscence, afin que vous conserviez la vertu de continence et de chasteté. »

La bénédiction du cordon, rapportée dans un des précédents articles, nous a dit ce qu'il rappelle et indiqué les pensées surnaturelles que les Tertiaires doivent avoir en le revêtant. L'imposition du cordon signale l'obligation qui pèse sur celui qui le porte.

Q'on veuille bien se rappeler que le premier habit des Tertiaires était le grand habit, qu'ils portent encore aujourd'hui dans les assemblées. On comprend qu'un habit de cette forme ne puisse rester flottant et qu'il ait besoin d'un cordon ou d'une ceinture qui le tienne en respect. Il serait absolument incommodé et de plus très-inconvenant de le laisser libre, au point

que le seul fait de se vêtir de la sorte était regardé par les païens eux-mêmes, comme un signe évident de dissolution dans les mœurs. Le cordon trouve ainsi son usage tout naturel.

Mais la sainte Eglise ne s'arrête pas à cette signification vulgaire, elle porte plus haut ses regards inspirés, elle poursuit un but plus relevé, et donne au Tertiaire qui reçoit le cordon des pensées dignes de sa haute vocation.

Remarquons d'abord, en passant, que le cordon, si utile qu'il soit, n'est cependant pas une partie indispensable du vêtement. Il s'ajoute plutôt comme un ornement, qui donne à l'homme un maintien plus gracieux et comme un secours qui facilite ses mouvements. Si, de plus, nous considérons le cordon comme une ceinture, nous ajouterons qu'il donne au corps plus de souplesse et plus de force : toutes considérations qui trouvent ici leur application. L'habit suffit pour couvrir et protéger le corps, l'habit du Tiers-Ordre suffit pour apprendre au Tertiaire, comme nous l'avons dit dans le dernier article, la transformation complète qu'il doit subir dans son être spirituel. Il semblerait donc, à première vue, que le cordon ne trouve plus aucune place dans le monde mystique. Détrompez-vous, chers Tertiaires, sa place est très-bien marquée.

Tout ce que fait le cordon ou la ceinture au point de vue du vêtement matériel, et du maintien du corps, le cordon rappelle que le Tertiaire doit le réaliser dans le vêtement spirituel de son âme. Voyez, en effet. Le cordon, ai-je dit d'abord, est un ornement, il ajuste, il dispose plus gracieusement l'habit autour du corps ; l'habit du Tertiaire est un habit de pénitence, recouvrant tout son corps et étendant la mortification de Jésus-Christ sur toute sa personne. Et quel sera l'ornement de cette mortification, qu'est-ce qui donnera à cette vertu son lustre, sa beauté, sa forme gracieuse ? Ce n'est pas autre chose que la vertu signalée dans la prière dont se sert le prêtre : la chasteté. Oui, la chasteté, car c'est alors seule-ment que nous ceignons nos reins, dit saint Grégoire, lorsque par la continence nous réprimons les mouvements désordonnés de la chair : « *lumbos enim præcingimus, cum carnis luxuriam per continentiam coarctamus* ; » et si les auteurs mystiques sont unanimes à dire que la charité est la perfection de la vie spirituelle, ils ne sont pas moins d'accord pour affirmer que la chasteté en est l'ornement

Le pur esprit trouve sa perfection dans l'ensemble des vertus, cela est évident ; néanmoins il en est une, entre toutes, qui fait son ornement : l'humilité ; le vice de l'orgueil est de tous les vices celui qui le déshonore davantage. L'homme n'est pas un pur esprit : il est composé d'un corps et d'une âme, en tant qu'esprit, il doit avoir l'humilité pour ornement, mais il est une vertu qui le caractérise davantage et qui fait l'ornement particulier de son espèce : la chasteté ; comme le péché de l'Ange, c'est l'orgueil, le péché de l'homme, c'est le péché de la chair, autrement dit l'impureté ; garder la chasteté, s'abstenir du vice contraire, personne n'en a jamais douté, c'est attirer sur soi l'admiration des hommes, c'est ajouter à sa vie morale le plus splendide fleuron. Le Tertiaire auquel l'Eglise impose ce vêtement spécial devra donc, avant tout, orner sa vie et ceindre les reins de son âme de la belle et surprenante vertu de chasteté.

Ici encore, comme je souhaiterais que les paroles du prêtre eussent un effet sacramentel et agissent dans le postulant *ex opere operato*, selon l'expression consacrée des Théologiens ; que la grâce de Dieu fortifiât tellement les reins et les cœurs des Tertiaires qu'ils n'eussent plus à lutter contre les terribles assauts de la chair ! Mais hélas ! les tentations, les provocations de la chair persisteront. Qu'ils aient confiance néanmoins, la prière de l'Eglise ne restera pas vaine, elle leur obtiendra une force particulière pour résister à ces tentations, les surmonter, et les voir aboutir enfin à une double couronne : « *duplicabitur in coronam.* »

Il va sans dire qu'il n'est nullement question dans ce passage du *vœu* de chasteté. Le Tiers-Ordre, ayant été institué pour les personnes du monde, retenues par les liens du mariage, il n'exige pas, comme d'aucuns se l'imaginent bien à tort, la renonciation à ses devoirs d'état dans un mariage légitime : il demande aux Tertiaires, comme Jésus-Christ le demande à tous les chrétiens, en maintenant leurs droits et leurs devoirs, de veiller avec un soin délicat sur la pratique de cette vertu, conformément à leur état, et de se laisser conduire dans l'accomplissement de leurs devoirs plutôt par la raison et la foi que par la passion. Donner plus d'étendue aux paroles de cette prière, ce serait outrer les obligations des Tertiaires, leur en donner moins serait les laisser vides de sens, vaines et inutiles : chose qui est contraire à l'in-

tention et à la pratique de la sainte Eglise. La Règle du Tiers-Ordre n'enlève donc rien à leurs droits. Toutefois, son esprit invite au sacrifice libre et volontaire : il sera toujours en effet très louable d'offrir à Dieu le sacrifice de certaines jouissances légitimes, et de mépriser la lâcheté de cette excuse : « Le bon Dieu n'en demande pas tant : » devise que les saints n'ont jamais connue et encore moins pratiquée.

Si le cordon sert d'ornement, il rend encore, disons-nous, un service non moins signalé, qui trouve son application toute facile dans la spiritualité. Qui ne sait, en effet, qu'il est d'usage de se ceindre les reins pour rendre ses mouvements plus souples, plus prompts et pour donner au corps plus de force ? Le Tertiaire a besoin de tous ces services, dans le nouveau genre de vie qu'il embrasse. Il se fait voyageur dans un pays désert, il est nécessaire de lui modérer la fatigue : il devient lutteur d'un nouveau genre, il lui faut de la souplesse pour parer plus facilement les coups de ses adversaires : dans ces deux cas, la ceinture ou corde séraphique lui servira admirablement. Vous croiriez l'âme liée par la chasteté, serrée et gênée dans sa vie spirituelle, et au contraire, seule la continence de corps et d'âme fait les hommes libres, forts, virils, dignes de marcher à la tête du peuple de Dieu.

Il nous reste à considérer le cordon dans sa forme extérieure. Il doit être en laine, en chanvre ou en lin, pauvre, grossier, je dirais même plus grossier que l'habit, et par suite, plus austère ; ce n'est pas sans raison, car la vertu de chasteté, qu'il signifie, demande une mortification plus rigoureuse et plus sentie, elle grandit entre les épines : « *Sicut lilium inter spinas,* » comme le lis dont la blancheur éblouit les regards, et dont le parfum attire et réjouit. Il n'y a pas jusques aux nœuds dont le cordon est semé qui ne parlent clairement à tous ceux qui veulent les écouter. Tantôt ils y sont au nombre de 3 et l'on entend par là que le Tertiaire est désormais attaché plus étroitement au service de la Très-Sainte-Trinité, ou encore qu'il a 3 vertus principales à mettre en pratique : le détachement, l'humilité et la pénitence, jaillissant toutes trois, comme de source, du lien de la perfection qui est la charité. Tantôt on y fait 5 nœuds, et alors, en outre des significations que nous venons de donner, pour les 3, compris eux-mêmes dans les 5, on unit dans un seul souvenir

les 5 plaies du Crucifié du Calvaire et les 5 plaies du Stigmatisé de l'Alverne.

Qu'on veuille bien me pardonner de m'être étendu si longuement sur le cordon Séraphique. Il renferme, à lui seul, une admirable synthèse de la vie Franciscaine. Par sa rudesse et sa pauvreté il marque le détachement extrême de François d'Assise, et par sa signification mystique, il rappelle les liens indissolubles et étroits qui attachent le Séraphique Père, au Dieu qui est son tout.

FR. BERCHMANS-MARIE, O. F. M.

(*A suivre.*)



## La Vénérable Marie-Madeleine Postel

du Tiers-Ordre de Saint François,

Fondatrice de l'Institut des Sœurs des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde. (*Suite.*)

### Vertus héroïques.

**S**ous une autre règle, dans un autre ordre ne reconnaît-on pas, cependant, l'efflorescence de l'esprit séraphique? ne reconnaît-on pas la fille du Patriarche des Pauvres, de François d'Assise, l'amant passionné de la sainte pauvreté? Pour retrouver ici la similitude de sentiments et d'aspirations ne suffit-il pas de retracer ces lignes du Testament de Notre Séraphique Père: "Pour moi, je travaillais de mes mains et je veux encore travailler, et je veux fermement que mes autres frères travaillent à un travail honnête et que ceux qui ne savent pas travailler l'apprennent, non point tant pour recevoir, avec cupidité, un vil salaire, mais pour donner le bon exemple et pour fuir l'oisiveté. Et lorsqu'on ne nous donnera pas la récompense de notre travail, alors recourons à la table du Seigneur en demandant l'aumône de porte en porte." (Test. de S. François.)

La sainte Pauvreté, nous l'avons vu, n'est pas une vertu purement spéculative, elle n'est pas seulement nominale, comme le veulent ceux qui ne la pratiquent pas et n'ont aucune envie de la pratiquer. Elle amène les privations, les souffrances, ses com-

pagnes inséparables ; si on ne veut les recevoir ensemble, elles vont ailleurs porter leurs attraits méconnus. On ne peut donc aimer la pauvreté sans chérir la mortification. François d'Assise l'aima ; à son exemple et à sa suite, Julie Postel, fille de François par le Tiers-Ordre, la vénéra et l'embrassa. Son héroïque mortification peut se comparer à celle des grands saints.

Toute petite encore, elle fait échange de son pain blanc pour le pain noir de ses compagnes. Dès l'âge de neuf ans, elle jeûne rigoureusement et pour peser les deux onces de pain qui composent toute sa collation, la naïve enfant s'est fabriqué une balance avec des écailles de *sillieux*. Il est vrai que le premier jour elle trouva le morceau bien petit. Son confesseur ne lui permit pas de continuer cette mortification qui n'était pas opportune, pensait-il, à l'âge où le corps se développe. Mais bientôt les confesseurs voyant de quelle grande âme ils avaient la direction, lui donnèrent de larges permissions. Depuis l'âge de quinze ou dix-huit ans, jusqu'à la fin de sa vie, elle jeûna tous les jours très rigoureusement, se contentant à son unique repas d'un potage fait de pain et de quelques légumes cuits à l'eau. Dans les derniers mois seulement, elle dut, par obéissance, modérer un peu cette extrême rigueur. Du Mercredi Saint au jour de Pâques, elle se privait absolument de toute nourriture, ne buvant même pas. Si la charité de ses filles la pressait, elle répondait à leur compassion avec ardeur et simplicité : " Comment pourrais-je prendre de la nourriture, quand mon Sauveur est dans la souffrance ? " Elle s'ingéniait à maltraiter sa chair innocente. Même au fort de l'hiver, elle ne se chauffait jamais. Jeune encore, pour se mortifier même durant son repos, elle mettait des bâtons dans son lit. A l'exemple de saint François, elle priaït souvent et longtemps, les bras en croix, pour la conversion des pauvres pécheurs. Elle faisait un usage habituel de la haire et du cilice et après qu'elle eût rendu le dernier soupir, on la trouva enserrée dans un corset garni de *onze cent soixante-quatre* pointes de fer rougies de son sang. A ces mortifications volontaires, que de souffrances, que de peines intérieures ne vinrent pas s'ajouter, et toujours elle les supporta avec une parfaite résignation. Un asthme violent la tenait crucifiée tous les jours : au milieu de ces multiples tortures elle répétait avec bonheur : " Encore plus, Seigneur, encore plus : ô douce croix, viens que je t'embrasse .

— Seigneur j'ai besoin de souffrir ! — Ou souffrir ou mourir ! —  
"Que je vive ou que je meure, Seigneur, je suis à vous !" Cette  
croix, devenue le symbole de la mortification, depuis qu'un Dieu  
l'a honorée de ses souffrances et de sa mort, elle l'aima d'un  
amour de prédilection. Jamais elle ne s'endormait, sans tenir  
dans sa main le signe sacré de notre rédemption et, par une  
grâce singulière, toujours elle la retrouvait dans la même main à  
son réveil. Elle aimait à répéter :

Que la croix dans ma main soit à ma dernière heure,

Qu'à mon dernier soupir je l'embrasse et je meure.

Ce pieux désir si souvent exprimé fut exaucé du Ciel ; jus-  
qu'à sa mort, elle conserva le crucifix dans sa main droite. Le  
jour des funérailles, elle le tenait encore si fortement serré qu'on  
n'aurait pu le lui arracher sans violence.

Ses prières et ses pénitences étaient souvent offertes à Dieu, en  
réparation pour les péchés des hommes. Outre la pénible impres-  
sion que fait toujours sur le cœur des saints la pensée du péché,  
Sœur Marie Madeleine avait été témoin des monstruosité de  
la Révolution française ; en ces jours sinistres, elle avait entrevu  
quelque chose des horreurs de l'enfer, elle avait compris combien  
le cœur humain peut se dégrader, s'avilir, en offensant le bon  
Dieu. Aussi, devenue Mère d'une grande famille religieuse, elle  
voulut que tous les jours une sœur fut exclusivement adonnée à  
la réparation. Celle qui devait passer le jour en amende honora-  
ble portait une corde au cou, elle gardait le silence le plus abso-  
lu ; à genoux, elle demandait son pain sec pour dîner et s'en  
nourrissait dans cette posture d'humilité. Cette pénitence avait  
pour but, non seulement d'expié les péchés déjà commis, mais  
encore de les empêcher à l'avenir, par la conversion des pauvres  
pécheurs qui, sans cesse, outragent le bon Dieu. Il n'est pas be-  
soin de dire que la plus fervente de ces réparatrices était la  
Supérieure et des conversions inespérées étaient très souvent le  
fruit de ses prières.

Mais le vrai pauvre, le vrai mortifié fuit avec horreur l'osten-  
tation et le regard des hommes. L'humilité n'empêche pas l'ac-  
complissement des bonnes œuvres, mais elle inspire une sainte  
adresse pour agir sans se montrer. La Vénérable répétait sou-  
vent : "Faisons le plus de bien possible, en nous cachant le  
plus possible." — "Elle est vraiment, disait Mgr Germain, le

jardin fermé aux yeux des hommes, ouvert à Dieu seul." Les plus pénibles humiliations, elle sut les supporter en silence. Mgr Dancel, évêque de Bayeux, avait une telle idée de son humilité, qu'il en faisait cet énergique éloge : " Elle ne parle jamais de ce qui la concerne et en parler serait lui donner la mort ! "

Pendant huit ans, on la vit porter le même vêtement et comme on l'engageait à faire plus de frais pour sa toilette à cause du monde, elle répondit en souriant : « Le monde ne s'occupe point de notre habillement, il regarde plutôt si nous travaillons à acquérir les vertus de notre état et à devenir des saints. »

Fr. ANGE-MARIE, O. F. M.

(*A suivre.*)



## HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

### Custodie franciscaine de Terre-Sainte



BENOIT D'AREZZO, Premier Provincial  
de Syrie. (*Suite.*)

BENOÎT D'AREZZO EN ORIENT



LA création de l'administration d'une Province si étendue aurait abondamment suffi à la vie d'un homme ordinaire. Mais Benoît, dévoré de zèle pour l'extension de la gloire de Dieu et brûlant d'ardeur pour le salut des âmes, pensait n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire. Il passa donc dans l'île de Chypre, où nous le verrons bientôt poser les fondements de la Custodie de Nicosie qui, plus tard, s'unissant à la Province de Syrie contribuera à former la Custodie de Terre-Sainte.

Jetons un coup d'œil sur cette île, où nous possédons encore trois couvents. et dont nous parlerons souvent dans le cours de cette histoire.

Emergeant de la Méditerranée, l'île de Chypre se trouve entre l'Asie, l'Asie-Mineure et la Syrie. Elle eut dans l'antiquité son heure de célébrité. C'est là que florissaient les villes d'Amathonte, de Paphos et d'Idalie.

Soumise à des vicissitudes diverses, sous Alexandre, sous les rois d'Égypte et ceux de Syrie, elle finit par tomber entre les mains des Romains. Sous les empereurs grecs elle fut prise par les Arabes et, après avoir eu plusieurs maîtres, elle fut conquise, en 1191, par Richard Cœur de Lion. Ce prince, en rentrant en Europe, la donna à Guy de Lusignan, roi détrôné de Jérusalem, dont la dynastie fournit dix-huit souverains et s'y maintint pendant trois siècles. Enfin, Catherine Cornaro, héritière des Lusignan, la vendit aux Vénitiens, en 1489. Les Turcs s'en sont emparés, en 1570, et la possèdent depuis lors, bien que dans ces dernières années, l'Angleterre y ait planté son drapeau.

“ Un des résultats les plus importants de la troisième Croisade, dit Michaud, celui auquel les Croisés n'avaient pas songé, fut la conquête et la fondation du royaume de Chypre. Cette île, la plus importante de la Méditerranée, renfermait plusieurs villes florissantes ; ses plaines étaient fertiles : ses côtes produisaient un vin renommé ; ses ports offraient un asile commode aux vaisseaux qui se rendaient de l'Occident en Asie et revenaient de la Syrie en Europe : le royaume de Chypre porta souvent d'utiles secours aux colonies chrétiennes d'Orient et, lorsque ces colonies furent dispersées par les Sarrasins, il recueillit leurs débris. Ce royaume, conquis par Richard, et gouverné par une longue suite de rois, conserva, longtemps après les Croisades, les lois que Godefroy de Bouillon et ses successeurs avaient faites pour la Ville Sainte, et transmit aux âges suivants, le plus précieux monument de la législation de ces temps reculés. ”

Il n'entre pas dans notre plan de raconter aujourd'hui le détail des fondations que fit, dans cette île, l'Ordre de Saint François, ce récit fera bientôt le sujet d'un article spécial. Saluons cette terre avec notre saint religieux et, à sa suite, gagnons la Haute-Syrie.

Après tous ces travaux accomplis sur sa route, Benoit se rend enfin à Antioche, où il fixe sa résidence. Cette ville était, ainsi que nous l'avons déjà vu, la capitale d'une principauté encore possédée par les chrétiens. Mais, si la Croix y dominait les tours des monuments religieux, le Croissant surmontait les minarets voisins. Le ministère sacré va devenir plus difficile, la prédication plus dangereuse. Toutefois ces entraves n'arrêteront pas le zèle du missionnaire de l'Évangile. Ce sont là des obstacles basés su

des considérations humaines : son objectif est plus élevé que la terre ; sans vouloir peser les conséquences possibles de sa sainte-hardiesse, il se met à prêcher Jésus-Christ avec une intrépidité-héroïque. Il parcourt ainsi, semant la bonne parole, la Syrie, visite Tyr, Ptolémaïs, la Palestine tout entière. Dieu bénit sa générosité et partout s'élèvent de nouveaux couvents de son Ordre : le Seigneur disposait ainsi les cœurs, dans des desseins de miséricorde pour ces malheureuses régions.

“ A une époque, dit Sobrino, traduit par Poillon, où les chrétiens qui restaient en Terre-Sainte avaient perdu la possession de leurs sanctuaires, des religieux seuls pouvaient s'y maintenir, victimes humbles et résignées de l'avarice et de la fureur des musulmans, souvent appelés à cueillir la palme du martyre, au milieu des tourments les plus cruels. On ne peut se faire une idée de ce qu'ils eurent à souffrir dans les années qui précédèrent la conquête de Ptolémaïs : mais quand les chrétiens eurent perdu, en 1292, ce dernier boulevard, quand les infidèles restèrent maîtres absolus de la Terre-Sainte, il n'y a pas de vexations, il n'y a pas d'attentats qu'on ne vit ériger en système. Néanmoins les mahométans ne songèrent pas à immoler les chrétiens d'un seul coup, de façon qu'il ne survécût dans le pays aucun adorateur de Jésus-Christ : leur cruauté comptait avec leur cupidité et il fallait qu'elles se fissent contre-poids, pour qu'ils eussent toujours quelqu'un à tourmenter et à rançonner. C'est alors que commencèrent tant d'usages tyranniques qui, n'ayant d'autre loi que le caprice des différents gouverneurs, sont arrivés, suivant l'expression d'un religieux, à un point qui dépasse toutes les limites d'une patience raisonnable. ”

Mais, si ces douces brebis s'exposaient sans défense à la dent des loups dévorants, le Pasteur suprême, chargé par Dieu de paître le troupeau fidèle, ne les oubliait pas. Dans sa tendre sollicitude, il s'élevait la voix pour les couvrir dans les limites du possible, et les prenait sous sa protection spéciale. La première fois que le Vicaire de Jésus-Christ ouvrit la bouche en leur faveur, ce fut en 1230 : Grégoire IX gouvernait alors l'Eglise. Sa bulle datée du 1er février inaugure la série des bienfaits dont le Saint-Siège s'est toujours plu à combler les Frères Mineurs de Terre-Sainte : nous nous faisons un devoir de la traduire in-extenso.

## GRÉGOIRE EVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

*A nos Vénérables Frères, les Patriarches d'Antioche et de Jérusalem, Légats du Siège Apostolique, à tous les Archevêques et Evêques, à nos bien-aimés Fils, les Abbés, Prieurs, Prépôts, Doyens et Archidiacons et autres Prélats des Eglises à qui ces lettres parviendraient, salut et bénédiction apostolique.*

“ Si Vous observez la religion de l'Ordre des Frères Mineurs Vous pourrez pleinement Vous convaincre qu'ils ne désirent point les biens temporels, puisque d'après leur institution, ils attendent de la pauvreté, qu'ils ont vouée avant tout, les choses nécessaires à leur existence : aussi, Vous serez d'autant plus portés à leur accorder Votre faveur qu'il y a moins lieu de présumer qu'eux-mêmes cherchent ou ambitionnent les biens temporels. C'est pourquoi, Nous prévenons Votre Universalité et Nous l'exhortons d'une manière toute spéciale, Vous mandant, sous force de précepte rigoureux, par lettre apostolique, que si quelque fidèle ou si eux-mêmes, se proposent de construire pour leur usage quelque oratoire dans Vos paroisses, Vous considérez qu'ils cherchent le salut des âmes et qu'ils travaillent à leur bien, et que par suite, Vous accordiez à ce sujet Votre faveur et que Vous donniez toute liberté d'annoncer dans Vos paroisses la parole de Dieu à ceux que le Ministre Provincial y aura autorisés, les jugeant aptes à ce ministère. Nous voulons pourtant qu'ils ne perçoivent ni dîmes, ni prémices, ni oblations et qu'ils ne donnent pas la sépulture ecclésiastique, si ce n'est aux Frères du dit Ordre. En outre, lorsque Vous en serez requis, Nous voulons que Vous Vous employiez à bénir les cimetières qui leur sont accordés par le Siège Apostolique et Nous Vous interdisons de les contraindre à promulguer contre aucun une sentence d'interdit ou d'excommunication, sans un mandat spécial du Saint-Siège. Vous accomplirez Notre ordre et commandement avec une ponctualité qui Vous montre zéloteurs de la Religion et Nous rende encore plus favorables et bienveillants envers Vous et Nous dispense de pourvoir, en ces points, aux besoins des Frères par une autre voie.

“ Donné à Pérouse, les Calendes de février, la troisième année de notre Pontificat. ”

*(A suivre)*



## LE CONGRÈS FRANCISCAIN DE LIVERPOOL

tenu le 17 Novembre 1898.



**L**ES Tertiaires Franciscains se sont réunis en congrès, pour la première fois probablement, en Angleterre. Avant la Réforme, sans doute, les Tertiaires étaient répandus en grand nombre dans le pays : on les trouvait à la cour, dans les rangs de la noblesse et parmi le peuple, comme les documents de l'Ordre en font foi. Mais en ce temps, les congrès nationaux n'étaient connus que dans les sphères de la haute politique, et la noblesse seulement y assistait, jusqu'au jour où l'homme d'Etat Tertiaire, Simon de Montfort, donna une voix aux bourgeois dans l'assemblée nationale. Le temps a marché, et aujourd'hui les congrès nationaux sont des institutions reconnues nécessaires pour toutes les associations qui prétendent à une existence vraiment nationale.

Les Tertiaires d'Angleterre auraient à peine osé présenter ce titre vraiment national à l'existence, le mois dernier. Sans doute, les Franciscains savaient fort bien que le Tiers-Ordre se répandait beaucoup dans toutes les classes de la population catholique. Mais eux-mêmes n'étaient pas certains si le nombre des Tertiaires les autorisait à réclamer une place, parmi les "nations" de la famille franciscaine. Ils ne savaient pas si le Tiers Ordre en Angleterre représentait suffisamment, autant par le nombre que par l'importance, la population catholique, pour lui donner le droit de l'appeler sans vanité : *Le Tiers-Ordre d'Angleterre*.

Il a fallu un Franciscain énergique, dès longtemps propagateur dévoué du Tiers-Ordre, pour concrétiser la question et y chercher une réponse par la convocation d'un congrès national. La réponse a été la plus brillante réfutation de ceux qui manquaient de foi.

Dans l'immense salle de Saint-François-Xavier, à Liverpool, s'est réuni un nombre de Tertiaires plus que suffisant pour démontrer que l'Ordre Franciscain a regagné toute son ancienne influence sur le peuple anglais. *Plusieurs milliers* de Tertiaires étaient là : le plus grand nombre, sans doute, étaient de Liverpool et des environs, mais il y avait aussi des représentants et délégués de tous les coins de l'Angleterre. Il y avait parmi eux

des Evêques, des prélats romains, des prêtres, des religieux et des laïques de toutes les classes sociales, depuis la noblesse jusqu'à l'humble artisan ; tous fiers d'appartenir à la grande famille franciscaine et témoignant par leur enthousiasme la vitalité des raisons qui les avaient réunis.

C'e n'était qu'une expérience, avons-nous dit. Cependant l'insuccès eût été plus qu'un désappointement, c'eût été un reproche, et ceux qui avaient été pour la politique d'expectative auraient eu le droit de ressentir vivement ce reproche. Mais, certes, il n'y eut pas lieu d'être désappointé. Comme l'Evêque de Liverpool l'a proclamé à la clôture : " Le congrès a eu un succès plus grand que lui-même ou aucun des organisateurs n'avaient osé l'espérer, et l'Archevêque franciscain Van den Bosck, venu exprès de Belgique, après avoir assisté, l'année dernière au congrès de Bruxelles, a déclaré que l'Angleterre avait dépassé la Belgique en enthousiasme pour l'esprit franciscain. " Ainsi ce premier congrès national des Tertiaires anglais s'est justifié lui-même et a démontré que saint François d'Assise reconquit son ancien prestige en ce pays.

L'Evêque de Shrewsbury l'a remarqué : " S. François exerce une admirable fascination. Il sait si bien gagner les hommes qu'il réussit toujours à s'emparer d'eux. Vous pouvez lui résister pour un temps, mais à la fin vous vous sentez vaincu, " Un autre orateur disait : " L'Angleterre catholique et protestante commence à sentir la fascinante attraction du Saint Séraphique, et elle se rend à lui : et qui pourrait dire jusqu'à quel point le doux esprit d'Assise, avec son détachement du monde et sa simplicité charmante, aura d'influence pour ramener notre pays à la vraie foi ? "

La lecture des rapports et les discussions ont été pleines d'intérêt. La note dominante de tous ces articles et de toutes ces discussions a été que le *Franciscanisme* est une influence et un idéal, encore plus qu'une institution. La forme institutionnelle dans laquelle il existe peut être regardée comme secondaire, et tout ce qui s'y rapporte a été moins écouté au congrès ; mais tous les orateurs, évêques, prêtres, religieux ou laïques, tous, ont appuyé sur l'*influence* franciscaine. Cette influence, comme le congrès l'a interprétée, est éminemment sociale. Le Franciscain n'est pas un ermite, mais un être *social*, et c'est sa vocation de transformer la vie du monde par l'application des principes

évangéliques, dans leur sens le plus relevé. Comme l'a si bien dit M<sup>r</sup> Nugent, dans son appel à " ses frères et sœurs du Tiers-Ordre, " le Tertiaire doit porter la croix de Jésus-Christ jusqu'au milieu du monde, la porter non dans sa main, mais dans son cœur, et gagner à Jésus-Christ les âmes pour lesquelles Jésus-Christ est mort. Ainsi il prouvera que l'amour de Dieu est dans son cœur et non sur ses lèvres.

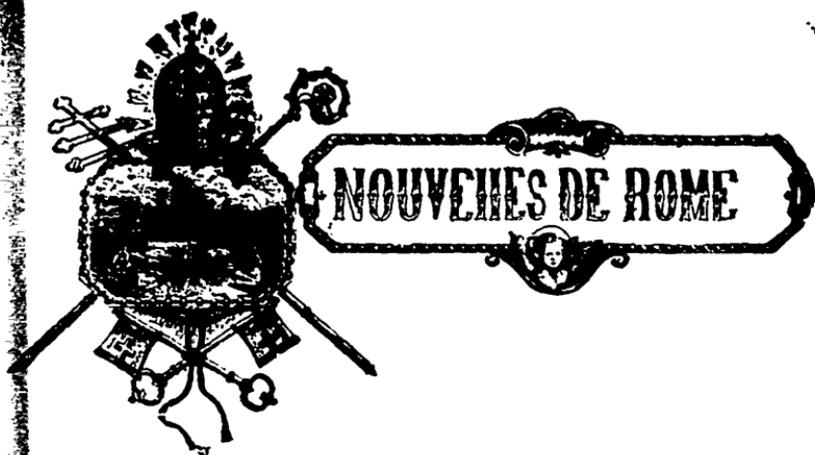
L'idée d'aller " *en avant* " et de porter l'Évangile dans la vie de chaque jour a été le grand écho du congrès. Pour ces commentateurs du *Credo* franciscain, l'esprit de saint François d'Assise est actif et non passif, il doit travailler pour Jésus-Christ et non pas prier seulement.

Telle a été la note dominante, et certes elle est la marque d'une ambition généreuse et divine. Naturellement la question de la propagande du Tiers-Ordre a été discutée. Un religieux a suggéré l'établissement du Tiers-Ordre dans chaque paroisse comme " la forme de cette haute perfection de la vie catholique cherchée par le petit nombre ", et il a expliqué comment ce petit nombre de catholiques influencerait le grand nombre. Un prêtre séculier demande que les prêtres embrassent le Tiers-Ordre pour trouver dans la Règle l'appui spirituel que tous désirent, pour s'élever à une grande vertu.

On aurait aussi pu suggérer aux prêtres Tertiaires, surtout aux directeurs, de se réunir entre eux pour discuter les questions de la Règle et de l'esprit du Tiers-Ordre, pour leur profit et celui de leurs ouailles. Ces réunions sacerdotales ont été trouvées fort utiles, et elles devraient devenir plus fréquentes, car l'efficacité du Tiers-Ordre dépend grandement de ce que les directeurs savent et peuvent faire. Cette question pourra se présenter au prochain congrès.

Le congrès de Liverpool marque, nous l'espérons, le commencement d'une rénovation de vie franciscaine en Angleterre. Cette rénovation aura une égale influence sur la vie religieuse et sur la vie sociale du pays, si différentes de ce qu'elles étaient dans le passé. Alors vraiment, les télégrammes de félicitations envoyés par le Saint Père et le Cardinal Vaughan et autres dignitaires seront réalisés, et les Tertiaires seront redevenus les porte-étendard de la société *chrétienne*, chrétienne dans son amour de Dieu et dans son amour des hommes.

Traduit du *Tablet* par le P. Venance, O. F. M.



**D**eux futures Bienheureuses Clarisses. — L'année 1898, sur le point de finir, a préparé une auréole au front de deux religieuses de l'Ordre de saint François dont la cause est introduite depuis bien des années.

Le lundi, 29 novembre, la Sacrée Congrégation des Rites a tenu en présence du Souverain Pontife une séance plénière pour l'héroïcité des vertus de la vénérable Antonia-Maria Belloni, clarisse.

Pendant la séance, le Saint Sacrement est demeuré exposé, selon l'usage, dans notre église de saint Antoine.

Cette illustre fille de S. François naquit le 5 novembre 1635.

Très jeune encore, elle fut appelée d'une manière surnaturelle à la vie religieuse, et professa la Règle de sainte Claire dans le monastère de Codogno. Ses vertus la firent choisir pour Abbesse avant l'âge canonique : après cette charge, elle fut le plus souvent Vicairé et Maître des Novices. Pleine de jours et surtout de mérites, elle mourut en 1729, à l'âge de 84 ans.

Dans la même séance, la Sacrée Congrégation a discuté le doute du *Tuto* pour la béatification de la Vénérable Marie Martinenga da Barco, Religieuse Capucine de Brescia. C'est un des derniers actes du procès canonique, et la béatification de cette illustre servante de Dieu est imminente.

(Les projets de béatification auront lieu en 1900 ou 1901.)

La cause de la Vénérable Jehanne d'Arc. — Grâce à la bienveillance spéciale du Souverain Pontife et au zèle que déploie pour sa glorification, l'évêque d'Orléans, Mgr Touchet, la

cause de la vénérable Jehanne d'Arc a fait aussi un réel progrès.

Elle est arrivée à l'examen de l'héroïcité des vertus théologiques et cardinales. — Les procès présentés par les Ordinaires d'Orléans et de Saint-Dié sont en ce moment soumis à l'étude de la Sacrée Congrégation. Un heureux résultat obtenu par Sa Grandeur, Mgr. Touchet, est l'adjonction aux actes de la cause, du procès de révision fait par Calixte III, qui annule la sentence de condamnation prononcée à Rouen contre Jehanne d'Arc.

Ce procès de révision fut préparé par un saint cardinal franciscain, Elie de Bourdeille, archevêque de Tours. Cette cause si chère à la France est loin d'être à son terme. Cependant, on espère que dans six ou sept ans, l'Eglise placera la vénérable Lorraine sur les autels.

**Souvenir du centenaire de saint Louis d'Anjou.** — Puisque nous parlons d'une gloire chère à la France, ne faut-il pas dire encore un mot de celui dont le nom s'unit si intimement à celui du Souverain Pontife Léon XIII, saint Louis d'Anjou ?

En souvenir de l'année jubilaire, Sa Sainteté a fait frapper une médaille d'argent qu'elle a offerte aux principaux membres du comité promoteur des fêtes.

Ne serait-il pas opportun que de leur côté, les catholiques, et surtout les Tertiaires franciscains se réunissent pour mettre le dernier sceau aux témoignages de vénération et d'amour envers l'angélique évêque de Toulouse, protecteur de la famille Pecci ?

Une statue élevée à saint Louis d'Anjou, dans cette basilique de l'Ara-coeli, à la cime du mont capitolin où, depuis tant d'années, la bure franciscaine a remplacé l'orgueilleuse pourpre impériale ne serait elle pas bien à sa place ? Notre siècle, chargé de tant d'ombres, n'aurait-il pas à son couchant la gloire de cette généreuse initiative ?

Je livre cette pensée d'un fervent ami de saint Louis d'Anjou à la réflexion, au sentiment, à la prière de vos lecteurs. Saint Louis d'Anjou fera le reste (1).

**Le Maëstro D. Perosi.** — Toute l'Italie, Rome surtout, en ce mois de décembre, s'est émue et passionnée pour une nouvelle gloire musicale qui se révèle tout d'un coup.

---

(1) Une cotisation est ouverte à Rome dans ce but ; ceux qui voudraient y contribuer, même par une obole, peuvent l'adresser au Rme. P. Luigi Biaschelli, Supérieur Général des Pères du Précieux Sang. Via Noli, Rome.

Le Maëstro Perosi, un humble prêtre de 25 ans, directeur de la chapelle de saint Marc à Venise, était déjà connu par diverses publications musicales, mais l'Oratorio qu'il vient de donner, la *Résurrection du Christ*, a révélé les qualités transcendantes et le génie du compositeur. Il a prouvé, une fois de plus, que si l'art veut atteindre son apogée dans tout ce qu'il a de fort et de délicat, c'est à la source religieuse qu'il doit s'inspirer. En effet, dans sa *Résurrection du Christ*, D. Perosi a réuni heureusement le texte des quatre Evangélistes sur la Passion et la Résurrection du Christ. Rien n'est donc livré à la fantaisie. — C'est l'Evangile pur. Mais la parole divine a magnifiquement inspiré le compositeur.

L'audition donnée dans l'église des saints Apôtres attira une foule nombreuse et choisie.

Sa Sainteté, voulant donner au jeune Maëstro un témoignage de sa bienveillance, l'a appelé à diriger la chapelle sixtine et a nommé son père, M. Joseph Perosi, déjà maître de la chapelle de Tortona, chevalier de l'ordre de saint Sylvestre.

**Une nouvelle église de sainte-Hélène à Rome.** — Le 23 décembre, le R<sup>m</sup> P. Louis Lauer, ministre Général des Frères Mineurs, a béni chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, une nouvelle église dédiée à Ste-Hélène.

La grande impératrice, dont le tombeau se conserve à l'Araceli, n'avait plus à Rome aucun sanctuaire qui lui fût consacré. Il était juste que celle qui a tant contribué à établir l'ère de paix pour l'Eglise naissante eût aussi, dans la Ville Eternelle, une chapelle, où, les chrétiens pussent demander par son intercession la liberté du Souverain Pontife et l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise.

#### **Un Missionnaire Franciscain massacré en Chine.**

Les agitations des Provinces centrales de Chine nous avaient déjà causé de vives appréhensions pour les Missionnaires de nos Vicariats.

Une dépêche nous apprend, sans aucun détail, que le P. Victorin, du Hou-pé méridional a été massacré. Ce jeune Missionnaire appartient à la Province belge.

Puisque l'Ordre de saint François est appelé encore une fois à payer à la noble cause de l'apostolat l'impôt du sang, fasse Dieu que de ce sang germe une ère de salut et de paix pour ces jointaines Missions !

**Les fêtes de l'Ara-cœli.**—L'Ara-cœli a vu pour la première fois, cette année, une fête bien gracieuse. A l'occasion du couronnement du Santo Bambino, on a créé une association spéciale aux jeunes enfants. Ils ont été conviés, le jour des Saints Innocents, à une procession en l'honneur du Divin Enfant. Elle a été rendue plus intéressante par la présence de huit petites Indiennes, que nos Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie ont conservées à Rome, à cause de la peste qui sévit dans l'Inde.

Une de ces généreuses Tertiaires qui les aident si puissamment à ravir des âmes au paganisme, portait la bannière en tête de la procession, ayant à ses côtés deux jeunes Indiennes, enveloppées d'étoffes brillantes et couvertes des bijoux propres à leur caste. Les autres indigènes se mêlaient aux petites Romaines, voire même aux enfants de nobles patriciens.

Le Santo Bambino a dû sourire en voyant les messagères de l'Orient entourer son berceau.

FR. MARIE-ANTOINE, O. F. M.



## Nouvelles d'Assise (1)

**L**E Rme P. Louis Lauer, Ministre Général des Frères Mineurs et cent troisième successeur de saint François d'Assise, nous a édifiés pendant huit jours par sa présence. Sa Paternité Révérendissime, qui depuis plus d'un an, dirige les destinées de l'Ordre Séraphique avec un tact et une prudence que tous admirent, avait promis que sa première visite hors de Rome serait pour Notre-Dame-des-Anges, le berceau de l'Ordre Séraphique. Plusieurs fois déjà on espérait sa visite, mais les affaires graves et urgentes de l'Ordre réclamaient sa présence à Rome. Aussi, l'unification des familles, la fusion et la nouvelle division des Provinces en Italie, sont en grande partie un fait accompli. Nous n'avons qu'à rendre grâce à Dieu et au Pape Léon XIII.

Notre joie fut grande quand la nouvelle de l'arrivée du successeur de saint François fut certaine. Le T. R. Père Provincial

(1) Empruntées à la *Revue franciscaine*.

Au cours d'un congrès du Tiers-Ordre en France, on a émis la proposition de fonder une Revue d'un niveau plus élevé que les *Revue franciscaines* ordinaires, dans le but de faire connaître et de vulgariser les idées franciscaines. Cette Revue devait traiter des questions de théologie, d'Écriture Sainte, d'Histoires de piété et d'autres matières intéressant non-seulement les prêtres, mais encore les hommes intelligents de toutes les conditions.

Ce projet va être mis en exécution par les RR. Pères Capucins de Paris. La direction des *Études* nous envoie la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le projet des "Études Franciscaines", est sur le point de se réaliser. Si rien ne vient déranger nos combinaisons, nous comptons paraître le 15 Janvier prochain.

Nous avons reçu de notre Révérendissime Père Général et des TT. RR. PP. Provinciaux de France et de Belgique l'approbation la plus encourageante. Pour procéder avec toute la sûreté désirable, nous voudrions connaître les adresses utiles pour l'envoi du numéro spécimen. Nous venons donc solliciter votre bienveillance et vous demander la liste des personnes que vous croiriez susceptibles de prendre un abonnement afin que nous puissions leur envoyer le premier numéro.

La Direction vous serait reconnaissante si, au lieu de promesses problématiques, vous pouviez déjà lui envoyer des souscriptions définitives.

L'engagement est minime : 12 francs par an. Il n'est pas douteux que vous ne puissiez trouver un nombre assez considérable d'adhérents surtout parmi les prêtres, les frères et même les sœurs du Tiers-Ordre, d'une éducation plus élevée.

Il serait convenable que toutes les Fraternités eussent leur abonnement soit pour elles-mêmes, soit pour leurs Directeurs. La souscription aux *Études Franciscaines* sera aussi utilement demandée à ceux de nos amis qui s'intéressent particulièrement à nos œuvres. Ne s'abonneraient-ils que pour nous aider, qu'ils feraient en cela un acte de charité louable.

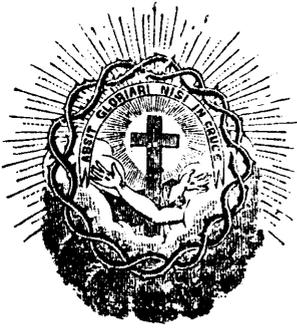
Vous pourrez dire que notre Revue, par la variété de ses matières et par la clarté de l'exposition, est susceptible d'entrer dans un grand nombre de mains.

En attendant l'envoi aussi prompt que possible de toutes les indications que vous voudrez bien nous donner, nous vous prions, mon Révérend Père, d'agréer l'assurance de notre très respectueuse reconnaissance.

LA DIRECTION.

On peut répondre directement à la Rédaction des *Études* : *Convent des Capucins ; 15 rue de la Santé, Paris*. Ou bien à la Direction de la *Revue du Tiers-Ordre*, 1222 rue Dorchester, Montréal.

**Nota.** — *L'Almanach des missions franciscaines* pour 1899 se trouve au monastère des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie 180 Grande Allée, Québec.



FÉVRIER

- M. 1 B. André de Ségni, p., 1 O.
- J. 2 Purification de la T. Ste Vierge — 260 a. 152 q., E. F. — A. G. no 26.
- V. 3 B. Odoric, p., 1 O. — S. Blaise, E. M.
- S. 4 S. Joseph de Léonisse, p., cap.
- D. 5 Sexagésime. — 30 a. 30 q., S. de R. — SS. Pierre-Baptiste, François Blanco Martin de l'Ascension, prêtres; Philippe de Jésus, clerc acolyte; Gonzalve Garcia et François de S. Michel, frères lais, 1 O.; Paul Suzuqui, Gabriel de Duisco, Jean Quizuya, Thomas Danchi, François de Méaco, Thomas Cosaqui, Joachim Saquijor, Bonaventure, Léon Carazuma, Mathias, Antoine de Nangasaki, Paul Yuaniqui, Louis Ibarqui, Michel Cosaqui, Pierre Sequexein, Cosme Raquisa, François Fahelante, 3 O., martyrs au Japon. I. P., 256 a. 50 q., E. F.
- L. 6 Ste Agathe, V. M. — Ste Dorothee, V. M. — Office de SS. Pierre-Baptiste et compagnons, MM. (d'hier.)
- M. 7 Office de la Passion — B. Antoine de Stroncone, f. l., 1 O.,
- M. 8 S. Jean de Matha, C.
- J. 9 B. Egide de St-Joseph, f. l., 1 O. — Ste Appolline, V. M.
- V. 10 Ste Scholastique, V.
- S. 11 Apparition de l'Immaculée Conception à Lourdes. — Bse. Jeanne de Valois, reine de France, 3 O.
- D. 12 Quinquagésime. — 30 a. 30 q., S. de R. — S. Pierre Nolasque, C.



La détraction

Le vice de la détraction est opposé au principe de la grâce; il est en abomination à nos très-pieux Seigneurs qui se repait du sang des âmes qu'il tue par le glaive de la piété des détracteurs l'emporte d'autant sur celle de Jésus-Christ, — dont l'accomplissement consiste à nous obliger plus strictement à désirer le salut de l'âme.

RÉSOLUTION. — Ne jamais parler mal de son prochain.  
 ORAISON JACULATOIRE. — O Dieu, conserve-moi toute parole contre la charité.

RECOMMANDATIONS

- 114 Grâces particulières. — 87 malades. — 26 Veuves.
- 50 Pécheurs. — 14 Ivrognes. — 27 affaires importantes.
- 3 Etudiants. — 6 Opérations dans les prisons. — 2 Prisons.
- 5 Retraites. — Plusieurs défunts. — Nombreuses grâces.
- Plusieurs jeunes gens en voyage. — Plusieurs personnes.
- 3 Novices. — Actions de grâces.

Réciter 6 Ave, Ave, Glo



1899

- L. 13 SS. VII Fondateurs des Servites, CC.  
— Bse Viridiane, V. 3 O.
- M. 14 S. André Corsini, E. C. — S. Valentin, M.
- M. 15 Cendres. — 15 a 15 q., S. de R. Tous les jours du Carême, 10 a. 10 q., des Stations de Rome. — Quant aux Indulgences des églises franciscaines, voir le no 31. — S. Romuald, C. Translation de S. Antoine de Padoue. — SS. Faustin et Jovite, MM.
- J. 16 Bse Philippe Maréria, V. 2 O.
- V. 17 Office de la sainte Couronne d'épines. — S. Hilaire, E. C. D.
- S. 18 S. Marcel, P. M. — S. Siméon, E. M. — Office des morts.
- D. 19 1er dim. du Carême. — S. Conrad de Plaisance, ermite, 3 O. 256 a. 50 q., E. F.
- I., 20 S. Raymond de Pennafort, C.
- M. 21 Ste Angèle de Mérici, V. 3 O. — 256 a. 50 q. E. F.
- M. 22 Quatre-Temps. — Ste Marguerite de Cortone, pénitente, 3 O. — 7 a. 7 q. — I. P. 256 a. 05 q., E. F.
- J. 23 Chaire de S. Pierre à Antioche. — Vigile.
- V. 24 Quatre-Temps. — S. Mathias, A.
- S. 25 Quatre-Temps. — B. Sébastien d'Apparizio, f. l., 1 O.
- D. 26 2me dim. du Carême. — S. Ignace, E. M.
- L. 27 Office de S. Conrad, C. 30. (du 19). — Bse Eustochie de Messine, V. 2 O.
- M 28 B. Thomas de Cori, p., 1 O.

La rétraction

on est op... se au principe même de la piété et de la  
 ation à not... très-pieux Seigneur, parce que le détraç  
 es âmes q... il tue par le glaive de sa langue. L'im  
 mporte d... tant sur celle des voleurs, que la loi de  
 accomplis... ment consiste à observer la charité, —  
 ment à dés... le salut de l'âme que celui du corps.

(S. FRANÇOIS)

jamais par... mal de son prochain.  
 RE. — O m... Dieu, conservez ma langue exempte de  
 charité.

RECOMMANDATIONS

res. — 87... alades. — 26 Vocations religieuses. —  
 gnes. — 27... affaires importantes. — 38 Familles. —  
 tions dan... euses. — 2 Premières communions. —  
 défunt... Nombreuses grâces particulières. — Plu-  
 voyage... Plusieurs personnes sans ouvrage. —  
 grâces.

riter 6... der, Ave, Gloria.

# VIERGE ET MARTYRE

ou

VIE DE SAINTE ENCRATIDA

PAR LES AUTEURS

DE LA BIBLIOTHÈQUE FRANCISCAINÉ MISSIONNAIRE

*Un beau volume illustré, de 290 pages.*

Qui n'a lu l'histoire de *Fabiola*, composée sous forme de roman, dans un style magique, par un illustre écrivain ? Que de cœurs ont palpité d'émotion au récit des scènes de martyre tant de fois renouvelées aux premiers siècles de l'Église !

La vie de *sainte Encratida*, vierge et martyre, si célèbre en Espagne et en Portugal, mais jusqu'ici presque inconnue ailleurs, vient de paraître à l'Imprimerie franciscaine de Vanves, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires. J'ose le dire, elle produira un grand bien, et, par le charme du récit, suscitera un véritable mouvement de sympathie et de culte religieux envers une sainte dont la vie extraordinaire paraît un céleste roman. Cependant, cette histoire, loin d'être une fiction romantique, est parfaitement authentique et elle égale en intérêt celle de *Fabiola*. Que Chateaubriand eût connu le thème de ce récit et il aurait tracé dans *les martyrs* des pages encore plus belles et plus pures, plus brillantes et plus véridiques.

La scène se passe à Saragosse, vers l'an 303, sous la persécution de Dioclétien, représenté en Espagne par le gouverneur Dacien. Encratida, née à Braga, et fiancée par son père Otéoméro, prince de Lusitanie, à Eudonte, général romain, est convertie au christianisme par une esclave de la maison paternelle ; elle convertit à son tour, dans des circonstances dramatiques, son père, son amie *Marcella*, *Eudonte* . . .

L'histoire d'Encratida, sera lue avec avidité, surtout dans les écoles et les pensionnats, par les jeunes gens et les jeunes filles.

Les personnes du monde la liront avec émotion et comprendront que la vie des saints et des martyrs l'emporte, même en intérêt, sur les récits passionnés et malsains des romanciers modernes, comme le parfum l'emporte sur la corruption, l'or sur la boue. Tous y trouveront un encouragement au bien et au sacrifice et quelques-uns, peut-être à la suite d'Eudonte, la lumière de la foi.

La vie de sainte Encratida est ornée de belles gravures ; je signale celle qui représente *Marcella* au moment où jouant de la guitare, pendant un festin donné par le persécuteur Dacien, elle s'écrie : « Je suis chrétienne ! »

*Si vous me demandez quels livres vous conviendraient le mieux, je vous conseillerai les vies des saints.*

S. LÉONARD DE PORT-MAURICE, (*Exercices Spirituels, deuxième jour*).

Se trouve chez les Franciscaines Missionnaires, 180 Grande Allée, Québec.

avec son Définitoire est allé l'attendre à la gare d'Assise. De là, le Rme Père s'est rendu à pied à la basilique de Notre-Dame-des-Anges, où le T. R. Père Gardien, en chape, et entouré des 85 religieux de sa communauté, l'attendait. Arrivé à la porte majeure, le Rme Père se prosterna à terre et baisa avec une pieuse émotion les pieds du crucifix. S'étant revêtu de Pétole, il reçut l'eau bénite et l'encens, comme le cérémonial le prescrit. Pendant ce temps, les religieux chantaient : *Ecce fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam.* Puis, au chant du *Benedictus Dominus Deus Israel*, la procession se mit en marche vers l'autel du Très-Saint Sacrement. Après avoir adoré Notre-Seigneur dans son sacrement d'amour, le Rme Père alla visiter la Madone dans la Portioncule, et, passant près de l'Infirmerie de saint François, il se rendit au maître-autel, où il reçut l'obédience de tous les religieux présents. Ensuite, Sa Paternité Révérendissime, qui parle avec aisance toutes les langues européennes, s'entretint familièrement avec chacun de ses fils spirituels. Les fidèles du pays, attirés par le son des cloches, étaient accourus ; en voyant la gravité du successeur de saint François, sa sérénité, sa bonté, ils disaient : Votre Général est un saint.

On dirait, en effet, que N. S. P. saint François décrivait le Ministre Général actuel, quand on lui demandait quelles qualités devrait avoir son successeur dans le gouvernement de tout l'Ordre. Lisez dans le *Speculum Perfectionis* le chapitre LXXX, et vous aurez le portrait du vénéré successeur actuel de notre Séraphique Patriarche saint François d'Assise.

Le village de Sainte-Marie des Anges a, outre notre couvent de la Portioncule, 3 couvents de religieuses Franciscaines, que Sa Paternité Révérendissime a visités en passant, puis Elle est montée à Assise à pied. La cité séraphique a environ 3000 habitants et compte 17 couvents, dont 13 appartiennent aux enfants de saint François, 3 à saint Benoît et 1 aux Sœurs de charité.

Mgr de Persiis, Evêque d'Assise, voulant honorer le Séraphique Patriarche dans son successeur, était venu le saluer à Notre-Dame-des-Anges.

Le successeur de saint François passa plusieurs jours à Assise, au milieu de ses enfants spirituels, puis revint à Notre-Dame-des-Anges. Il a bien voulu célébrer la sainte messe dans la Por-

tioncule, où étaient réunis les divers groupes qui retournaient de l'Exposition de Turin, savoir : nos Pères de Terre-Sainte avec les orphelins arabes de Jérusalem ; nos Pères du Chantong avec leurs élèves chinois ; les Pères Capucins de l'Erythrée avec un groupe d'Ethiopiens ; un prêtre avec des Bédouins et des Soudanais ; les Franciscaines Missionnaires avec des Indiennes ; les Tertiaires avec les orphelins de la Haute-Egypte, etc., etc. Les élèves chinois ont servi la messe au successeur de saint François, pendant laquelle les Indiennes ont chanté une hymne en honneur de notre Séraphique Père. Après la messe du Rme Père Général, un prêtre éthiopien a célébré la messe selon la liturgie de saint Marc, dans la Portioncule.

Le 21 novembre, Mgr de Persis a consacré de nouveau le maître-autel de l'église supérieure des Conventuels à Assise, profanée et hors de culte depuis trente-cinq ans.

Parmi les personnages illustres qui ont visité la Portioncule, nous citerons : Mgr Dubourg, Evêque de Moulins, avec plusieurs prêtres français ; le Rme P. Placidus, Archi-Abbé de Beuron ; le T. R. P. Raphaël d'Aurillac ; Son Altesse Royale le Prince Witold Czartoryski et sa suite ; des sénateurs de Hambourg et des dames d'honneur de Sa Majesté Britannique.

FR. BERNARDIN, O. F. M.





# Chronique Franciscaine

## A TRAVERS LE MONDE



n nouvel évêque de l'Ordre. — Dans le consistoire du 28 novembre 1898, le Révérendissime Père Joseph Guadalupe Alva, commissaire Général des Collèges de Missionnaires Franciscains à Mexico, a été préconisé évêque de Yucatan au Mexique. Né, en l'année 1842, il a revêtu l'habit de saint François en 1857, au collège de Zacathecas.

**La Légende des Trois Compagnons.** Ce que nous possédions jusqu'ici de la Légende de saint François écrite par trois de ses compagnons, et connue pour cela sous le nom de Légende des Trois Compagnons, était très peu complet et contenait seulement des fragments, formant, en tout dix-huit chapitres.

Cette lacune a toujours été déplorée par ceux qui ont écrit sur l'Ordre : car, de l'avis général, la « Légende des Trois Compagnons » est le plus fidèle et le plus vivant portrait du mendiant séraphique, vu qu'elle est un document original et authentique de cette époque.

Or, le texte latin de la *Légende* a été récemment découvert. On va le publier sous bref délai. Comme ce livre comprendra 79 chapitres, il sera beaucoup plus volumineux que la *Légende des Trois compagnons* que l'on connaissait jusqu'ici.

Les éditeurs de l'ouvrage seront les Pères Marcellin de Civezza, O. F. M. et Théophile Domenichelli, O. F. M., les deux éminents écrivains à qui nous sommes redevables de cette découverte, si importante.

**Les Fioretti.**— M. Paul Sabatier, l'auteur protestant de la *Vie de saint François* et l'éditeur du *Speculum Perfectionis*, a trouvé en Italie un manuscrit en latin des *Fioretti*, qu'il va bientôt publier. A l'annonce de cette nouvelle publication, le R. P. Edouard d'Alençon, Capucin, a exprimé ses regrets de n'avoir pas publié plus tôt le texte latin de ces mêmes *Fioretti*, qui lui avait été signalé à la bibliothèque de la ville d'Angers.

**Bonne Souffrance et Dame Pauvreté.** — M. François-Coppée, que la souffrance a ramené à Dieu, était reçu, il y a quelques semaines, à l'évêché de Beauvais. Les élèves du grand séminaire de cette ville récitèrent plusieurs pièces de vers du poète académicien. Nous citons un passage des souhaits de bienvenue adressés par Monseigneur à l'heureux converti :

« Votre histoire, Monsieur, me rappelle une merveilleuse légende. Il y avait au commencement du treizième siècle, dans une petite ville d'Italie, un jeune homme que les plaisirs et les belles choses de la vie passionnaient. Il portait dans son cœur des trésors de poésie profonde et pure. Mais son cœur était fermé, et la baguette divine qui devait l'ouvrir ne l'avait pas encore frappé. Or, un jour, il rencontra une dame couverte de haillons que tous repoussaient. Notre jeune homme, éclairé d'une lumière supérieure, comprit sa beauté idéale, il s'en éprit et l'épousa.

« Dès lors, il s'éleva à une haute sainteté, et la poésie coula à flot de son âme, toujours en extase. Quand on visite, à Assise, la basilique supérieure, on ne se lasse pas de contempler ce mariage de saint François et de la sainte Pauvreté, peint par un des plus grands artistes de ce quatorzième siècle, qui en a produit de si grands.

« Pour vous, Monsieur, la poésie jaillit de bonne heure de votre cœur et s'épandit au milieu de nous. Avec quel éclat, avec quelle richesse, le monde entier le sait. Mais il y avait au fond de votre âme une source divine qui restait cachée. Cependant vous avez rencontré une dame, non moins universellement repoussée que celle de votre glorieux patron, mais non moins saintement belle, ni moins capable d'inspirer des chants admirables et d'admirables vertus. Touché d'un rayon d'En-Haut, vous l'avez accueillie, vous l'avez épousée et présentée à vos contemporains : c'était la *Bonne Souffrance*. Elle a renouvelé votre vie. Giotto n'est plus là pour peindre ces noces mystiques, qui vous ont rendu à l'Eglise, votre Mère, mais les Anges les glorifient dans la joie du ciel et mêlent aux lauriers immortels qui couronnent votre tête les palmes qui fleurissent dans l'éternelle poésie du vrai et du bon. »

**Franciscaines Missionnaires de Marie.** — Durant l'année 1898, l'Institut a envoyé dans les missions de la Chine, du Japon, de la Birmanie, de l'Inde, de l'Afrique et du Manitoba, cinquante-six religieuses missionnaires.

Il a fondé dans ces mêmes pays six nouvelles maisons, savoir : les léproseries de Mandalay, de Rangoon, du Japon, les missions de Mongolie, de Pine Creek, (au Manitoba), l'établissement de Funichal dans l'île de Madère.

**Lowell.** — Le 12 décembre, la Fraternité des frères Tertiaires de Lowell, se réunissait pour procéder à la formation du premier Discrétoire des Frères. Cette assemblée fut présidée par le R. P. Perron O. M. I. Directeur, et voici le résultat des élections :

Frère	Ministre . . . . .	DÉSIRÉ LACOMBE
“	Assistant . . . . .	MAXIME LACOMBE
“	Maitre des Novices	LAURENT AUDETTE
“	Secrétaire . . . . .	JOS. LAMY
“	Infirmier . . . . .	CHS. LECLERC
“	Sacristain . . . . .	EMILE GERVAIS
“	Portier . . . . .	JOS. LACROIX

Il va sans dire que cette élection se fit sans bruit, et par leur charité et leur bon esprit, les frères Tertiaires se montrèrent dignes de leur Séraphique Père. Aussi le R. P. Directeur profita de cette occasion pour les féliciter et leur exprimer toutes les espérances qu'il fondait sur eux pour l'avenir de la population canadienne de Lowell.

#### CANADA

**V**isite des Fraternités. — Dans le courant des mois d'octobre, novembre et décembre, plusieurs Fraternités ont eu la faveur de la sainte Visite.

Signalons d'abord *Sainte-Anne de la Pérade*. Près de 300 Tertiaires y ont suivi les saints exercices avec une grande assiduité. Fidèles aux obligations de leur sainte Règle, ces Tertiaires méritent les éloges que leur a décernés le Père Visiteur. 13 prises d'habit et 14 professions ont été le digne couronnement de la Visite.

*Saint Grégoire.* — A Saint Grégoire, le Père Visiteur a trouvé un zèle pareil et a pu féliciter les Tertiaires de leur fidélité aux réunions mensuelles, dont la tenue sérieuse et régulière fait hautement l'éloge du Rév. Directeur, Mr Grenier.

Après Saint Grégoire, c'est le tour de *Lachenaie*, au diocèse de Montréal. Le Visiteur y trouve une Fraternité dans toute la ferveur de la jeunesse. Elle date seulement de l'année dernière, mais, grâce au zèle de Monsieur le curé qui en est le Directeur, elle peut rivaliser avec les plus anciennes, en vertu et en solidité.

A *Saint-Jean d'Iberville*, la direction de la Fraternité est confiée à Monsieur l'abbé Chevalier, vicaire de la paroisse, qui s'en occupe avec beaucoup de zèle : plusieurs fois durant l'année, les actes de cette fraternité ont pu intéresser les lecteurs de la *Revue*. Les exercices de la Visite ont été suivis d'une manière édifiante. A la cérémonie de clôture, le Père Visiteur put s'adresser à toute la paroisse et en profita pour faire connaître à tous l'excellence et les avantages du Tiers Ordre, qui a été depuis sa fondation, une école de sainteté pour tous les rangs de la société.

Ce qui a frappé le Père Visiteur à *Ste Angèle*, (diocèse de Nicolet) c'est le grand nombre de Tertiaires et même d'autres personnes appartenant à l'Association du chemin de croix perpétuel. Durant le mois de novembre, Monsieur le curé fait le chemin de la croix, publiquement, chaque soir à 4 h. Les Tertiaires viennent y assister en grand nombre avec les enfants des écoles et beaucoup d'âmes pieuses. Le Tiers-Ordre fait une des consolations de Monsieur le curé, dans cette paroisse.

Le 20 novembre, s'ouvrait solennellement à *Trois-Rivières* la Visite de la Fraternité des Frères. Durant toute une semaine les Frères vinrent, sans se lasser, entendre deux fois chaque jour la parole du Père Visiteur. Les bons conseils, les exhortations pratiques, les avis utiles ne leur furent pas ménagés. Ils auront trouvé dans la retraite et la visite une connaissance plus claire de leurs obligations et de la manière de s'en acquitter. La Fraternité se compose de 171 profès et 11 novices.

Enfin, la dernière visite de l'année a été pour *St-Martin* (Ile Jésus). Les fidèles de la paroisse se firent un pieux devoir de suivre les exercices donnés deux fois par jour aux Tertiaires. Une piété plus qu'ordinaire anime les membres de la Fraternité. Bon nombre de frères et de sœurs font la communion fréquente et en retirent beaucoup de fruit, à la grande édification de la paroisse. La Fraternité compte 130 membres.

Vraiment, la Visite de nos Fraternités est une œuvre consolante. Partout, les Pères constatent qu'ils se trouvent en face de l'élite de la paroisse et que cette élite va chaque année en augmentant. Les faits viennent donc appuyer et confirmer tout ce que nous disons et ce que disent, après le Souverain Pontife, tous les prêtres au zèle éclairé, sur l'utilité et les avantages du Tiers-Ordre dans la société chrétienne.

**Montréal. — Fraternité de N-D. des Anges.** — Il y a longtemps que les lecteurs de la *Revue* n'ont plus entendu parler de nous, et cependant, nous aussi nous vivons, et, quoique bien doucement, nous grandissons, avec la grâce de Dieu. L'année qui vient de finir a été pour la Fraternité des Sœurs de N-D. des Anges une année de grâces et de bénédictions spéciales. Grand nombre de sujets pieux et bien disposés sont venus grossir les rangs de notre Fraternité. 35 novices, ayant terminé leur année de probation ont été admises à la sainte profession. 35 postulantes ont immédiatement comblé le vide fait par les professions, et jointes aux autres novices se préparent cette année à entrer dans la milice séraphique.

Mais, si nous avons à nous réjouir de l'augmentation de la famille, nous avons aussi à déplorer la perte de neuf de ses membres, que la mort nous a enlevés et dont le souvenir nous est toujours cher, qui sont allés, nous en avons la ferme espérance, recevoir la récompense que leurs vertus leur ont méritée.

Que d'éternelles actions de grâces soient rendues à Dieu pour tous les bienfaits qu'il a daigné nous accorder, et puissions-nous nous rendre dignes de nouvelles faveurs de sa bonté en cette nouvelle année et dans tout le cours de notre vie !

Que toutes les Fraternités de nos Sœurs en saint François veuillent bien accepter les vœux et les bons souhaits de leurs Sœurs de la Fraternité de N-D. des Anges de Montréal et que Dieu daigne exaucer la prière que nous lui adressons, pour l'extension du Tiers-Ordre de saint François et la multiplication des fidèles observateurs de sa sainte Règle.

Sœur Secrétaire.

**Ste-Anne des Plaines.** — Les Tertiaires de Ste-Anne des Plaines ont voulu terminer l'année 1898 par une communion générale. La messe du 31 décembre célébrée pour la fraternité, a eu lieu à 7 h. et a été suivie d'une instruction sur la nécessité de faire vivre dans les Tertiaires l'esprit de mortification, vertu à laquelle on est si exposé à manquer durant les fêtes du Nouvel an. Après l'instruction, le Père Directeur a donné la bénédiction papale.

**Toronto.** — Les broderies et autres travaux artistiques, des ateliers des Franciscaines Missionnaires de Marie à Paris, présentés à l'exposition de Toronto, ont obtenu le grand prix.

## Chronique de Terre-Sainte

**I**l y a quelque temps, grâce à la protection du Custode de Terre-Sainte, une société a été fondée pour venir en aide aux ouvriers allemands. Le Fr. Bonaventure Lugscheider, O. F. M. été nommé président de la société, et la Custodie de Terre-Sainte lui a fait don d'un grand terrain, sur lequel on a déjà construit une chapelle. Cette société a de plus érigé une station météorologique, mise en rapport avec la Société Allemande de météorologie. A Jérusalem même, les PP. Franciscains ont l'intention de fonder un hospice pour les ouvriers allemands. Afin de faire avancer cette bonne œuvre et de se procurer les fonds nécessaires, un appel a été fait à l'Allemagne et à l'Autriche, et des centres ont été établis pour recevoir les contributions.

Un certain nombre de prêtres du diocèse de Cambrai qui visitaient Jérusalem il y a quelque temps, avaient remarqué la pauvreté du Saint-Sépulchre en fait d'ornements. A leur retour en France, ils signalèrent cet état de choses à leur Evêque, qui, pour y porter remède, fit présent de vingt quatre chasubles au Saint-Sépulchre.

**Hospice Autrichien.** Le 2 décembre 1898 a été un jour de fête pour l'hospice autrichien. Dans la chapelle de cet établissement catholique, une grand'messe solennelle a été célébrée en l'honneur du jubilé impérial de sa Majesté François-Joseph. Mgr le Patriarche latin et le Rme P. Custode s'étaient fait représenter, ainsi que plusieurs consulats. Monsieur le Consul d'Autriche était là en grand costume officiel. C'était une fête de famille, d'un caractère tout intime, aussi le Souverain, qu'on voulait fêter dans ce mémorable anniversaire, ne pouvait l'être plus cordialement et avec plus de délicatesse. La messe en musique a été exécutée admirablement par le pensionnat des Dames de Sion. Il a fallu cette circonstance exceptionnelle pour que ces religieuses aient prêté un concours, dont tous n'ont eu qu'à s'édifier.

**8 décembre.** — Pendant que les Pères Franciscains à Saint-Sauveur, et les Pères Blancs à Sainte-Anne fêtaient avec pompe

et solennité l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, les religieuses de Marie Réparatrice inauguraient leur nouveau couvent et leur chapelle provisoire. M. Legrand, chanoine du patriarcat a chanté la première messe dans ce nouvel établissement, appelé à éclipser tous les autres par ses proportions grandioses, l'unité de son plan et l'élégance de ses formes. Le R. P. Lagrange y a prononcé le premier discours et le P. Vicaire custodial y a donné le premier salut solennel : *Ad majorem Dei gloriam !*

**Elenchus de la Custodie de la Terre-Sainte.** — Cet élenchus ou liste des religieux, qui vient de paraître, accuse le chiffre de 472 religieux faisant partie de la custodie. Ils appartiennent à vingt-deux nations différentes et représentent ainsi l'Église universelle et les divers pays du monde. Il y a actuellement seize novices et huit postulants.

Le nécrologe donne les noms de vingt-deux religieux morts, l'année écoulée, au service de la Terre-Sainte : R. P. Raphaël de Castel-Emilio, décédé à Bethléem ; Fr. Valentin de Montléon, à Saint-Jean ; R. P. Raymond de Pistoie, à Beyrouth ; R. P. Ferdinand de Récanati ; Fr. Liévin de Hamme ; Fr. Antoine de Senorbi ; Fr. Jean Antoine de Ruracchi ; Fr. François de Grimaldi etc, morts à Jérusalem.

**Les Tertiaires d'Alep.** — Le 4 septembre, toute la fraternité d'Alep s'approchait pieusement de la sainte table dans notre église paroissiale et recevait la sainte communion, chacun selon son rite. Plus de deux cents communions furent distribuées en cette messe solennelle. Le P. Paul (Directeur) fit un magnifique éloge de saint Louis, roi, patron des tertiaires, dont la fête, tombant un jour de travail, avait été transférée au premier dimanche suivant, 4 septembre.

Le soir de ce même jour, tous les Tertiaires y compris les prêtres orientaux tertiaires, assistaient à la vêtue de cinquante-quatre postulants, dont trois prêtres des différents rites, et deux clercs *in sacris*. Cette cérémonie fut suivie d'une procession solennelle et d'un discours de circonstance.



## Chronique de S. Antoine

Statue de saint Antoine de Padoue. - On a placé, il y a quelques semaines, au-dessus du portique de l'entrée principale de l'église des Franciscaines de Québec, une statue de saint Antoine de Padoue, grandeur héroïque, due à l'habile ciseau de M. Jobin, sculpteur, et à la munificence d'un riche négociant, résident de la Grande Allée, ami de la religion et de l'art.

Saint Antoine de Padoue, l'illustre franciscain du XIII<sup>e</sup> siècle, le savant, l'orateur et le thaumaturge, est représenté de la manière adoptée par les iconographes, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, pour rappeler les communications ineffables de l'humble religieux avec le Divin Enfant. C'est une heureuse pensée que l'on a eue d'inaugurer cette statue dans la semaine de Noël, où tout nous parle de la naissance et de l'enfance du Sauveur des hommes.

M. Jobin s'est montré artiste d'expérience en donnant une ampleur majorée à la partie supérieure de sa statue, celle-ci devant être placée à une altitude considérable.

Cette œuvre d'art couronne admirablement la belle façade de la nouvelle église, déjà remarquable par son entrée monumentale et ses campaniles.

L'Église tout entière offre, du reste, un ensemble de lignes extrêmement harmonieuses, et son dôme laisse descendre du ciel une lumière douce et reposante qui ajoute encore au sentiment de calme que l'on éprouve dans ce temple pieux, où le Dieu-Hostie est offert à toutes les heures du jour à l'adoration des fidèles.

Il y a un peu plus de deux cents ans (1693), une église dédiée à saint Antoine de Padoue était élevée au centre de la haute-ville de Québec, par les soins des religieux franciscains venus de France. Cette église fut détruite par un incendie dans l'autom-

ne 1796. Or, juste un siècle plus tard, Sa Grandeur Mgr Bégin, alors administrateur et aujourd'hui archevêque de Québec, autorisait l'érection, par des religieuses franciscaines venues de France, d'une église dédiée à saint Antoine de Padoue, et cela dans cette partie de la ville qui fut illustrée par le combat à jamais mémorable du 13 septembre 1759. C'est, en effet, à peu de distance du point culminant des terrains historiques appelés «Plaines d'Abraham,» que s'élève aujourd'hui l'église de saint Antoine de Padoue, destinée particulièrement à l'exposition quotidienne du Très-Saint-Sacrement.

Cette bataille du 13 septembre 1759, suivie de près par la capitulation de Québec, et cette autre bataille du 28 avril 1760, suivie à quelques mois de distance par la capitulation de Montréal, sont des événements remplis de graves leçons pour quiconque les examine à la lumière de l'histoire et de la foi. Ils nous séparèrent politiquement de notre ancienne-mère patrie : et si par suite, la France officielle oublia pendant longtemps le Canada, on peut dire que la France religieuse, elle, n'oublia pas son enfant. C'est ainsi que, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus de quarante prêtres français vinrent sur nos rives prêter à notre clergé canadien l'appoint de leur apostolat, et que dans le courant du siècle qui va bientôt finir, de nombreuses communautés formées de religieux et de religieuses venus du pays de nos ancêtres, ont pris naissance au milieu de nous, à côté des vieilles institutions canadiennes, toujours si admirablement fidèles à leur mission.

Lors donc que l'on nous parle de l'oubli de la France pour son ancienne colonie, il faut entendre seulement la France officielle et non la France religieuse, qui n'a cessé de nous envoyer des ouvriers et des ouvrières évangéliques choisis parmi ses plus nobles enfants, et qui ont su faire fleurir la foi et les vertus chrétiennes, sur différents points de ces vastes régions de l'Amérique du Nord, marquées dès l'origine de l'empreinte catholique et française.

La fête des Rois, a vu une foule recueillie se presser dans la nouvelle église de Saint-Antoine de Padoue. La visite au Très-Saint-Sacrement donne un objectif pieux aux promenades de la Grande-Allée, les dimanches, les jours de fête et tous les jours de la semaine. Et c'est ainsi que l'Église, qui est une bonne

mère, nous aide à nous sanctifier, et nous permet d'acquérir des mérites, même en nous délassant (1).

**Saint Antoine, propriétaire.** -- *La Petite Cloche de Saint François* raconte le fait suivant : " Une dame, veuve, habitant la ville de Miskolez en Hongrie, jouissant d'une grande fortune, avait un fils unique, malade depuis plusieurs années. Le jeune homme fut guéri par l'intercession de saint Antoine, que sa mère avait invoqué à cet effet. En reconnaissance et pour remplir religieusement la promesse qu'elle lui avait faite, la dame vient de faire don au Saint d'une de ses plus belles vignes.

La donation entourée de toutes les formalités et garanties légales, est en faveur de l'œuvre « du Pain de saint Antoine. » Voilà donc le nom du protecteur des pauvres et des malheureux figurant maintenant sur le cadastre, à côté de celui des plus grands propriétaires de Hongrie. "

### FAVEURS OBTENUES

Merci à saint Antoine pour une faveur obtenue. C. D.

Je remercie beaucoup saint Antoine pour plusieurs grâces obtenues par son intercession, entre autres de l'ouvrage pour mon père. H. G.

Plusieurs faveurs inespérées obtenues après la promesse de neuf mardis à saint Antoine et d'insertion dans la *Revue*.

Une Tertiaire.

Remerciements à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue sur promesse de publication dans la *Revue*. J. B. Tertiaire.

Remerciements à saint Antoine pour une guérison et une position obtenues.

Une Tertiaire.

Je remercie saint Antoine pour de l'argent retrouvé après avoir promis une messe, et pour plusieurs grandes grâces, entre autres, deux situations.

J'avais promis à saint Antoine 25 centins par semaine, pour la guérison d'une grave maladie et l'insertion dans la *Revue*, si j'étais exaucée. Après avoir négligé de le faire, je viens accomplir ma promesse en remerciant saint Antoine de son puissant secours.

Une Tertiaire.

L'ouvrage étant très rare, nous promîmes, mon mari et moi, une offrande à saint Antoine sur chaque paiement mensuel, si l'ouvrage ne manquait pas. Depuis trois ans, mon mari n'a pas cessé de travailler. Merci donc à saint Antoine.

Mde D. Tertiaire.

(1) *Le Courrier du Canada*.

Remerciements à saint Antoine de Padoue pour une grâce obtenue par son intercession. Mde S. D.

Une privilégiée de saint Antoine vient remercier ce grand Saint de la guérison qu'il lui a obtenue pendant la troisième neuvaine en son honneur. Mde C.

Remerciements à saint Antoine pour sa protection dans une affaire importante. J'avais promis du pain pour ses pauvres, et l'insertion dans la *Revue*, si j'obtenais la faveur que je demandais. Dame O. G.

Mille remerciements à saint Antoine pour une position obtenue après une neuvaine et la promesse de faire brûler un cierge devant sa statue. Une abonnée.

Je viens remercier publiquement le bon saint Antoine pour les deux grandes grâces qu'il m'a obtenues : Mon frère étant sans ouvrage depuis longtemps, nous fîmes une neuvaine en l'honneur du bon Saint, et l'ouvrage est venu immédiatement.

Une manufacture menaçait aussi de fermer : on fit chanter une grand'messe et les difficultés cessèrent. M. C.

Une tertiaire remercie saint Antoine pour une grâce extraordinaire obtenue par son intercession.

**Deschambault.** — Parmi les faveurs obtenues de saint Antoine, on cite surtout le parfait rétablissement de la santé, après une dangereuse opération, sur la promesse d'insertion dans la *Revue*. M. O. B. P. Tertiaire.

**Edmonton.** — Faveur obtenue. Une abonnée.

**Montréal.** — 4 Nov. 1898. — Je remercie le bon saint Antoine de m'avoir guérie d'un violent mal de tête. Je m'étais engagée à publier dans la *Revue* ma guérison, si je l'obtenais.

Une Tertiaire.

Une action de grâces à saint Antoine pour nous avoir fait retrouver un objet perdu. Une abonnée.

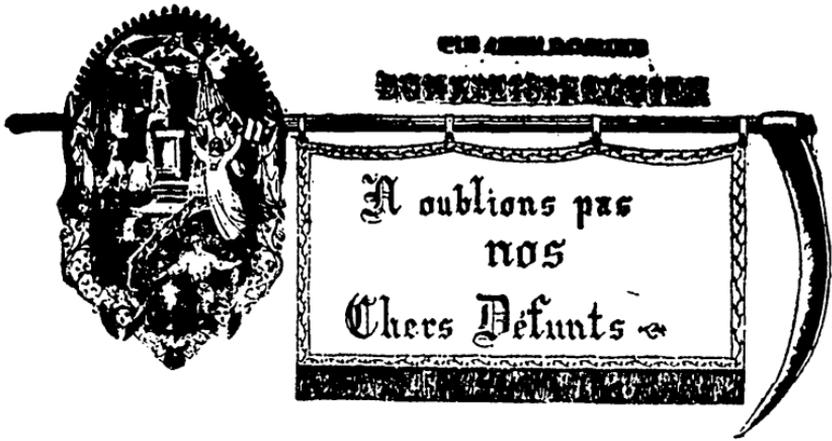
— Je viens réparer un oubli. Il y a un an et demi, saint Antoine, le bon Frère Didace et saint François m'ont guérie d'une névralgie qui me faisait souffrir depuis seize ans. Le système nerveux était malade et aucun médecin ne pouvait me guérir. Je remercie mes saints protecteurs également pour la conversion de mon mari et pour lui avoir fait trouver de l'ouvrage.

— Merci à saint Antoine de Padoue pour des grâces obtenues en promettant de les publier dans la *Revue*.

Tertiaire.

— Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine sur promesse de publier si l'on était exaucé et promesse de pain pour ses pauvres. L. G.

— Je remercie saint Antoine de m'avoir fait trouver du tra-



Mère Marie-Thérèse de Jésus. -- Nous nous faisons un pieux devoir de publier sur cette vertueuse Franciscaine dont nous avons annoncé le décès au mois précédent, la notice édifiante qui suit :

Le treize décembre dernier, s'éteignait à l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul, la révérende Mère Marie-Thérèse de Jésus, une des Fondatrices de l'Institut des Petites Sœurs Franciscaines de Marie.

Elle n'était âgée que de 27 ans et en avait passé huit en religion. Cependant, on peut dire qu'elle a beaucoup vécu, car si « la sagesse tient lieu de cheveux blancs, » les souffrances qu'elle a religieusement supportées pendant six ans et surtout pendant sa dernière maladie, ont plus que doublé ses années.

A peine dans la fleur de l'âge, laissant sans regret derrière elle un avenir plein de promesses et malgré l'opposition de sa famille, dont elle était tendrement chérie, elle voulut choisir la meilleure part. L'expérience de tous les jours nous montre que le Seigneur appelle à Lui, de préférence, les cœurs les plus tendres et les plus délicats. Aussi, ce qu'elle souffrit en cette occasion se comprend, mais ne se peut décrire. Saint François et sa Règle sublime la ravissaient et l'attiraient. Déjà, dès l'âge de douze ans, elle s'était enrolée dans le Tiers-Ordre séculier. Plus tard, désirant mener une vie plus parfaite, elle se joignit aux Petites Sœurs Franciscaines de Marie, que la Providence lui fit connaître, dès le début de leur fondation. Cette vie de croix lui réservait de grandes consolations, et c'est le sourire sur les lèvres qu'elle a traversé, avec ses compagnes, les épreuves de tout genre qui sont le solide fondement de tout édifice religieux.

Après l'érection régulière de la Communauté, elle fut nommée Maîtresse des Novices, malgré sa grande jeunesse, tellement on reconnaissait en elle la femme forte et prudente qui devait, s'inspirant de l'esprit de son Séraphique Père, inculquer si fortement dans les jeunes âmes dont elle avait le soin, l'amour de la pauvreté, de l'obéissance et de toutes les vertus qui font la parfaite religieuse, l'imitatrice fidèle de l'Amant de la pauvreté.

Mais cet ange d'innocence et de bonté n'était pas fait pour la terre. La communauté le pressentait. La charge difficile qu'elle exerçait à la grande

édification et satisfaction de toutes, prenait chaque jour un peu de sa vie. De récentes épreuves eurent enfin raison de son énergie, et elle tomba pour ne plus se relever. Mais comme de ce lit de souffrances elle savait enseigner encore ! Quelle angélique patience ! Quelle pieuse résignation ! Durant les trois derniers mois surtout, ce fut un martyr de tous les jours : la terrible maladie achevait son œuvre.

Que de prières, de larmes, de supplications furent offertes au ciel en sa faveur ! Tout fut inutile. Le bon Dieu exigea *le sacrifice en entier*.

Sur le lit de mort, la Vierge Marie vint consoler son enfant fidèle, et les dernières paroles de la chère mourante furent un gracieux enseignement et une grande consolation pour celles qui l'entouraient en pleurs.

Trop de fois elle avait déjoué les ruses de l'esprit du mal, pour qu'il ne vint pas à cette heure suprême, effrayer cette belle âme. . . . Mais la sainte Vierge était là aussi, elle l'invoquait de sa voix mourante, et si le combat fut terrible, il fut le prélude de la victoire définitive. Comme elle était heureuse d'avoir tout quitté pour Dieu ! Et combien ce bon Maître la récompensait largement de ses sacrifices !

Elle-même avait préparé, depuis longtemps, les vêtements avec lesquels elle voulait être ensevelie, et qu'elle avait choisis parmi les choses au rebut. La tunique surtout était si vieille que les Supérieurs ne voulurent permettre qu'elle en fût revêtue qu'au moment de la mettre dans sa tombe.

Un illustre évêque a dit : « Il y a des funérailles d'où s'exhale une odeur de vie. » Un doux parfum d'espérance s'échappe de l'humable cercueil où repose la dépouille mortelle de cette âme mortifiée, et la dernière note du chant lugubre se change en une fervente prière.

Qu'elle repose en paix ! Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

**Montréal.** -- Dame Vital Baillargeon, née Adélaïde Beaudry, décédée le 1er janvier 1899, à l'âge de 68 ans, tertiaire depuis 20 ans.

**Saint-Donat de Montréal.** — Dame Vve Charles Racette décédée le 28 nov. 1898, après une maladie de 7 mois soufferte avec beaucoup de patience. Elle avait eu l'inestimable bonheur de revêtir le saint habit du Tiers-Ordre, le 1er sept. dernier.

Melle Elisabeth Provencher, en religion Sr. Madeleine, décédée le 15 novembre, à l'âge de 58 ans, après 20 ans de profession.

Narcisse Boulay, frère Frs d'Assise, décédé le 24 février 1898, à l'âge de 75 ans, après 8 ans de profession.

**Québec.** — Au monastère des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, Sœur Marie Ludovise de Jésus, religieuse professe, âgée de 32 ans. Elle était native de Bretagne, France.

**Ste-Julienne.** — Monsieur Racette, en religion frère Joseph, décédé le 7 déc. 1898, à l'âge de 71 ans et 9 mois, après 4 ans de profession.

**Saint-Sauveur de Québec.** — M. F. X. Guilmain, en religion frère Joseph, décédé le 12 novembre 1898, à l'âge de 70 ans et 8 mois, après 12 ans de profession.

**Deschambault.** — T. D. Samuel Paquin, décédé à l'âge de 62 ans et six mois, le 22 octobre, après 3 années de profession.

**St-Roch de l'Achigan.** — Victorine Mireault, épouse de Hormisdas Poirier. — Odilon Poirier.

**Saint Joseph de Lévis.** — Mde Vve Jean-Baptiste Samson, née Madeleine Bourassa, décédée le 13 déc. 1898, à l'âge de 68 ans, après 8 ans de profession.

Arthémise Simard, épouse de Adolphe Simard, décédée à l'âge de 58 ans.

Delle Henriette Asselin, âgée de 71 ans.

Dame Vénérande Simard, épouse de Octave Guay, âgée de 72 ans.

Médéric Bouchard, âgé de 68 ans.

Délina Bambridge, épouse de Not. Téléphore Fortin, âgée de 88 ans.

Rose Délina Fortin, épouse de Boniface Fortin, âgée de 66 ans.

Zoé Gauthier dit Larouche, épouse de François Turgeon, âgée de 60 ans.

Lucie Côté, âgée de 82 ans, après 6 ans de profession.

**Sainte-Rose.** — Mde Noël Chapleau, décédée le 3 déc. 1898 à l'âge de 72 ans.

**Saint-Philippe de Laprairie.** Dame Dulude, née Olivine Tourneur, décédée le 23 nov. 1898, à l'âge de 51 ans, après 8 mois de profession.

**Sainte-Monique de Nicolet.** — Mde Arthur Daneau, née Adelina Biron, décédée le 19 avril 1898, à l'âge de 27 ans, après 6 mois de profession.

Melle Adèle Beauchemin, décédée le 21 juin 1898, à l'âge de 23 ans, après 7 ans de profession.

Mde François Leblanc, décédée le 8 novembre 1898, à l'âge de 46 ans, après 14 ans de profession.

Elisabeth Smith, décédée le 18 déc. 1898, à l'âge de 64 ans, après 14 ans de profession.

**La Pointe du Lac.** — Urbain Duplessis, ancien tertiaire, il fût un modèle d'édification pour la paroisse.

**Trois-Rivières, durant l'année 1898.** — Dame Adèle Gélinas, épouse d'Edouard Parent, en religion Sr. Marie-Anne, décédée le 10 janvier 1898, après 7 ans de profession.

Dame Luce Giroux, Veuve Gonzague Gendron, en religion Sr. Gonzague, décédée le 10 janvier, après 9 ans et 4 mois de profession.

Dame Flore Buteau, Vve de feu l'Honorable J. E. Turcott

en religion Sr Edouard, décédée le 8 février, après 9 ans 9 mois de profession.

Delle Emilie St Onge, en religion Sr Emilie, décédée en février.

Dame Julie Peterson, épouse de Louis Hamel, en religion Sr. Julie, décédée le 16 mars, après 7 ans de profession.

Dame Joséphine Leduc, épouse de Firmin Carette, en religion Sr Firmin, décédée le 13 avril, après 1 an 8 mois de profession.

Dame Sophie McCord, Vve de feu PHon. Juge Antoine Polette, en religion Sr Antoine, décédée le 29 juillet, après 8 ans de profession.

Dame Rose de Lima Tessier épouse de Nérée Ricard, en religion Sr François, décédée le 15 juillet, après 16 ans de profession.

Dame Rose Hamel, épouse de Jos. Thompson, en religion Sr Rose-de-Lima, décédée le 11 novembre, à l'âge de 77 ans et deux mois, après vingt ans de profession.

Les pieux exercices de la fraternité qu'elle suivait avec ferveur furent un laume pour elle, sur le chemin de la vie. Elle aimait la sainte pauvreté et se montra entièrement détachée des biens de la terre. A cette vertu chérie de saint François, madame Thompson joignait un vif attrait pour la pénitence et le sacrifice. La famille conserve les plus touchants souvenirs des vertus pratiquées par cette mère chrétienne.

Dame Marie Antoinette Pothier, épouse de L.-D. Paquin, en religion Sr Jeanne de Chantal, décédée le 19 novembre, après 7 ans de profession.

Son amour pour les deshérités de la fortune l'avait désignée pour prendre place parmi les dames patronesses de l'œuvre de la Providence, œuvre à laquelle elle se dévoua avec un grand désintéressement durant bon nombre d'années, jusqu'à ce que la maladie vint la forcer à l'inaction.

Ce fut surtout pendant sa dernière maladie qu'elle fut, pour tous ceux qui la visitèrent, un sujet de haute édification. Dans sa soif des souffrances, elle reprochait doucement aux personnes qui la soignaient de lui ravir, par les prévenances dont on l'entourait, l'occasion d'offrir à Dieu maints sacrifices, pour le soulagement des âmes du purgatoire : mais se reprenant aussitôt, elle s'abandonnait à leurs soins empressés, se dépouillant ainsi de sa volonté propre, afin d'ajouter un nouveau sacrifice aux autres, pour ces saintes âmes qu'elle avait constamment présentes à l'esprit. Gravissant à grands pas les degrés de la perfection chrétienne, à l'imitation de son Séraphique Père, elle n'aspirait plus qu'au jour où Dieu l'appellerait à Lui, semblant oublier, tant était grande sa résignation à la volonté divine, la famille chérie que sa mort a plongée dans l'affliction.

Dame Marie Jessé Langlois, épouse d'Antoine Duchesne, en religion Sr Elisabeth, décédée le 8 décembre, après 8 ans 2 mois de profession.

Delle Zéphise Dufresne, fille de Dominique Dufresne, en religion Sr Concorde, décédée le 22 décembre, après 18 ans de profession.

**Joliette.** — Dame Veuve Geneviève Hubert, épouse de feu Frs. Ottin, décédée le 29 novembre, à l'âge de 72 ans.

Delle Dulice Généreux, décédée le 23 octobre. Associée du Chemin de la Croix perpétuel.

Mr J.-B. St-Jean, père, décédé le 21 novembre à l'âge de 76 ans, associé du Chemin de la Croix.

**Associés du Chemin de la Croix perpétuel.** — Dame Noël Prud'homme, Mr George Desmarais, Dame Rainault, Vve Michel Lafortune, Mr André Rivet.

**Terrebonne.** — Dame Edouard Masson, née Ad. Dumas Sr sainte Elisabeth de Hongrie âgée de 72 ans, après 6 ans de profession.

## R. I. P.

---

## AVIS

**Les Pèlerinages** du Tiers-Ordre des fraternités de Montréal auront lieu, cette année, aux dates suivantes :

Celui des Sœurs quittera Montréal le samedi 17 juin :

Celui des Frères, le samedi 15 juillet.

**Erratum :** A la page 6 du numéro de janvier, ligne 21<sup>e</sup>, au lieu de : "qu'ils ne craignent pas de suivre," lisez : "qu'ils craignent de ne pas suivre etc."